



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

COMMUNE DE TARTAS

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 20

Date de convocation : 29/06/2016

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 4 juillet 2016**

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le quatre juillet, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour Mme DEGOS), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, DARGELASSE, MM. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), Mme DAUGREILH.

Etaient excusés : Mmes DEGOS (a donné procuration à M. BROQUERES), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), M. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mmes GARRIDO, THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), M. TAUZIA (a donné procuration à LAFOURCADE).

Etait absent non excusé : M. DUCASSE.

Un scrutin a eu lieu, Mme ULMANN Catherine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance D

Délibération n°5

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS – Projet de Pôle Equestre à TARTAS – lancement d'une étude de faisabilité

Comme vous le savez la Ville de TARTAS est propriétaire sur le territoire de la commune de CARCEN-PONSON de parcelles, dont une partie a été mise à disposition sous forme de bail, au Foyer des Jeunes de TARTAS pour les activités de son centre équestre.

Tout au long de l'année différentes compétitions se déroulent sur le site d'OUS PINS, et ponctuellement les services municipaux apportent une aide technique par le prêt de matériels, essentiellement chapiteaux tables et chaises, ainsi que des travaux de fauchage et interventions diverses. De plus, les installations actuelles outre des mises en conformité nécessaires, ne répondent plus aux attentes du Centre Equestre.

Or, ce centre équestre riche en activités, souhaite se développer et envisage la reconnaissance en Pôle équestre régional. Pour ce faire, différentes réunions se sont tenues ces deux dernières années, qui ont permis aux différents partenaires concernés, Monde du cheval, Fédération sportive, collectivités publiques et organismes divers de mesurer l'enjeu d'un tel projet.

Une récente réunion s'est tenue en Mairie de TARTAS, le 31 mai 2016, sous la coordination des services de l'Etat et notamment de M. le Sous-préfet.

Il a été convenu de lancer une étude afin de réaliser un audit, pour prendre une décision sur la suite à donner à ce projet dès la fin de l'année 2016.

.../...



Quatre axes forts pour cette étude ont été retenus :

- Quel projet pour le Centre équestre ?
- Quel mode de gouvernance ?
- Quels seront les différents financeurs ?
- Quels partenariats ? Mutualisation, partenaires publics partenaires privés ?

Aussi, il est proposé à notre assemblée de donner un avis au lancement de cette étude, tout en précisant qu'un groupe de travail resserré va être constitué pour la rédaction du cahier des charges associant les représentants du Centre Equestre, les collectivités publiques, les services de l'état, et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable au lancement de cette étude.

Il est précisé qu'un groupe de travail resserré va être constitué pour la rédaction du cahier des charges associant les représentants du Centre Equestre, les collectivités publiques, les services de l'état.

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES